



**RELEVÉ DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT
INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du mardi 8 juillet 2025**

- **N° 28-2025 du 1^{er} juin 2025** relative à la reconduction du contrat de service pour le logiciel métier ATAL de la Société BERGER LEVRAULT sise 64 rue Jean Rostand à LABEGE (31670) pour un montant annuel de 3 090.38 € HT, sur une période de 36 mois.